

## SOMMAIRE

P.1. Edito. Calendrier.

P.2-3 Elections profes-  
sionnelles: la FSU confor-  
tée à Paris aussiP.4 Appel à la grève et à  
la manifestation du mardi  
17 janvier

## Carrières

Mutations inter

Vérification des barè-  
mes du 12 au 27  
janvier

Temps partiel

Demande à déposer  
jusqu'au 17 janvier  
CFPDemande à saisir jus-  
qu'au 20 janvier**Liste d'aptitude au**  
corps des agrégés**Candidature jusqu'au**  
23 janvier

## Stages syndicaux

Stage S1 et DHG  
mardi 24 janvier

Stage carrière

jeudi 16 février 2023

Stage non-titulaires

Jeudi 16 février 2023

**Tous nos vœux pour des combats victorieux en 2023 !**

2023 commence par de mauvaises nouvelles pour l'académie de Paris. Outre l'annonce des fermetures d'établissements à venir, nous perdrons 182 postes dans le second degré à la rentrée prochaine. Certes, la démographie parisienne est en baisse. Mais cette diminution pourrait servir à diminuer les effectifs, solution dont le ministère vient de découvrir les bénéfices avec les classes dédoublées en CP CE1 en éducation prioritaire. Nous sommes pourtant parmi les pays qui connaissent les effectifs par classe les plus lourds en Europe. Cette diminution pourrait accompagner une politique volontariste de mixité sociale et scolaire et serait ainsi mieux acceptée et plus efficace pour les élèves en difficulté. Cette diminution permettrait également **une inclusion plus efficace des élèves en situation de handicap. Ce n'est clairement pas l'option choisie par le ministère. Le service public d'Education n'est clairement pas une priorité.** Les salaires des enseignants en sont un autre exemple. Les 10% promis pour toutes et tous dès janvier 2023 ne sont pas budgétés finalement et une grande partie des collègues ne verront aucune revalorisation salariale. Les pistes de contreparties envisagées pour gratifier quelques « élus » sont une injure à notre temps de travail déjà très élevé et bien supérieur à ceux des autres enseignants européens. **C'est aussi un parjure par rapport aux engagements pris en termes d'égalité femmes-hommes. La réforme de la voie pro montre également le manque d'ambition de notre gouvernement pour nos élèves. La FSU appelle donc l'ensemble des collègues à la grève et à la manifestation le mardi 17 janvier. D'autres mobilisations suivront. Nous continuerons à exiger pour nos élèves un service public d'Education de qualité et pour nos métiers une revalorisation des salaires qui mette fin à la baisse continue qu'ils connaissent depuis les années 80 et qui s'est accélérée (moins 2 mois de salaire en 20 ans en moyenne) et qui, seule, pourra mettre fin à la pénurie d'enseignants qui se poursuit et n'est donc pas due uniquement à la modification des concours. Nous serons dans les mobilisations pour dire non à un allongement de la durée de cotisation et/ou un recul de l'âge de départ qui dégraderaient nos pensions. En attendant et alors que le ministère devrait annoncer son « pacte » qui vise à introduire des missions supplémentaires et un alourdissement de nos tâches dans une logique de mise en concurrence des personnels, toutes et tous en grève le 17 janvier!**

Thomas Baniol, Nathalie Dehez, Ketty Valcke,  
Co-secrétaires généraux du SNES-FSU Paris

Mardi 17 janvier:

GRÈVE ET MANIFESTATION ÉDUCATION  
*Salaires - Voie Pro - Conditions de travail**Horaire et lieu de la manifestation à venir (voir sur le site)*

## CSA de l'académie de Paris

Concerne tous les personnels de l'Éducation nationale dans l'académie.

- 🗳️ Inscrits : 29 134 🗳️
- 🗳️ Votants : 10 776 🗳️
- 🗳️ Blancs et nuls : 298 🗳️
- 🗳️ Exprimés : 10 478 🗳️
- 🗳️ Participation : 36,99 % 🗳️
- 🗳️ 10 sièges à pourvoir

LISTE	SUFFRAGES	POURCENTAGE	SIEGES
<b>FSU</b>	<b>3 491</b>	<b>33,32 %</b>	<b>4</b>
FO	1 961	18,72 %	2
UNSA	1 236	11,80 %	1
SUD	1 200	11,45 %	1
CGT	1 057	10,09 %	1
SGEN-CFDT	797	7,61 %	1
SNALC	590	5,63 %	0
AD-CFE-CGC	146	1,39 %	0

## CAPA des personnels du second degré de l'académie de Paris

Concerne tous les certifiés, agrégés, professeurs de lycée professionnel, professeurs d'EPS, CPE et Psychologues de l'Éducation nationale de l'académie.

- 🗳️ Inscrits : 11 232 🗳️
- 🗳️ Votants : 5 109 🗳️
- 🗳️ Blancs et nuls : 97 🗳️
- 🗳️ Exprimés : 5 012 🗳️
- 🗳️ Participation : 45,49 % 🗳️
- 🗳️ 19 sièges à pourvoir



LISTE	SUFFRAGES	POURCENTAGE	SIEGES
<b>FSU</b>	<b>2 119</b>	<b>42,28 %</b>	<b>9</b>
FO	706	14,09 %	3
SNALC	600	11,97 %	2
CGT	576	11,49 %	2
SUD	441	8,80 %	2
SGEN-CFDT	411	8,20 %	1
UNSA	159	3,17 %	0

# LA FSU CONFORTÉE A PARIS AUSSI

## CCP des non-titulaires enseignants, Cpe et PsyEn de l'académie de Paris

Concerne tous les contractuels enseignants, CPE et psychologues de l'académie.

- Inscrits : 2 177
- Votants : 372
- Blancs et nuls : 8
- Exprimés : 364
- Participation : 17,09 %
- 5 sièges à pourvoir

LISTE	SUFFRAGES	POURCENTAGE	SIEGES
CGT	89	24,45 %	2
FO	75	20,60 %	1
<b>FSU</b>	<b>71</b>	<b>19,51 %</b>	<b>1</b>
SUD	58	15,93 %	1
SGEN-CFDT	31	8,52 %	0
UNSA	15	4,12 %	0
SNALC	14	3,85 %	0
AD CFE CGC	3	0,82 %	0
STC	3	0,82 %	0
SNAPEN	2	0,55 %	0
SNCL SIES SAGES	2	0,55 %	0
CFTC	1	0,27 %	0



## CCP des AED et AESH de l'académie de Paris

Concerne tous les AED et AESH de l'académie.

- Inscrits : 4 461
- Votants : 573
- Blancs et nuls : 14
- Exprimés : 559
- Participation : 12,84 %
- 5 sièges à pourvoir

LISTE	SUFFRAGES	POURCENTAGE	SIEGES
SUD	213	38,10 %	2
FO	105	18,78 %	1
CGT	87	15,56 %	1
<b>FSU</b>	<b>80</b>	<b>14,31 %</b>	<b>1</b>
SNALC	20	3,58 %	0
SNAPEN	16	2,86 %	0
SGEN-CFDT	15	2,68 %	0
UNSA	15	2,68 %	0
CFTC	4	0,72 %	0
SNCL SIES SA- GES	4	0,72 %	0
AD CFE CGC	0	0 %	0
STC	0	0 %	0

# Communiqué appel à la grève du mardi 17 janvier



Pour nos salaires, nos métiers, nos lycées professionnels,  
**en grève et manifestations le 17 janvier**

Après des mois de promesses, les engagements électoraux du candidat E. Macron apparaissent pour ce qu'ils sont : une tromperie. Le budget 2023 ne permet même pas d'augmenter de 10 % tous les personnels. Le ministre de l'Éducation s'obstine à défendre l'idée d'un pacte, synonyme de travailler plus pour gagner plus ce qui n'est nullement synonyme de revalorisation ! Ce choix est même irresponsable dans un contexte où nos professions continuent de connaître une profonde crise d'attractivité et où le recours aux ruptures conventionnelles ne cesse d'augmenter. Il méconnaît profondément la réalité de nos conditions de travail pourtant objectivées par des études scientifiques, à l'image de l'étude de la DEPP d'octobre 2023 qui a montré que la moitié des enseignants travaillent plus de 43h par semaine.

Le gouvernement fait aussi le choix de continuer de dégrader les conditions de travail et d'apprentissage. Dans la droite lignée du quinquennat précédent, à l'Éducation nationale le second degré devra encore faire face à la suppression de postes : 481 à la rentrée 2023, ce qui porte à 8381 le nombre de suppressions d'emplois en 6 ans ! Et ce n'est pas davantage du côté des lycées agricoles publics qu'il faudra chercher l'ambition et les moyens qui vont avec pour assurer le renouvellement de près de 50 % de la profession agricole partant en retraite dans les 5 à 8 ans à venir et accélérer la nécessaire transition agro-écologique ! Alors que les mobilisations ont contré la mise en œuvre complète de la réforme des lycées professionnels en septembre 2023, le ministère ne renonce en rien à son projet dévastateur pour les lycées professionnels. Au mépris de la contestation qui reste vive chez les personnels, Carole Grandjean instrumentalise maintenant les établissements engagés dans le dispositif « faisons l'école ensemble » pour imposer ses expérimentations – avec la consigne de déroger aux grilles horaires nationales, d'augmenter les semaines de stages et d'inclure des entreprises dans les décisions d'établissements.

Réforme des lycées pros, salaires, suppressions de postes, autant de décisions que nous devons combattre. Le SNUEP-FSU, le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNETAP-FSU et le SUI-FSU appellent donc les personnels à se mobiliser le 17 janvier par la grève, les actions et les manifestations pour obtenir une augmentation inconditionnelle des salaires pour toutes et tous et gagner le retrait de la réforme Macron des lycées professionnels.

Enjeu de société majeur, le service public d'éducation doit être renforcé, nos métiers confortés, nos salaires revalorisés et les parcours scolaires des élèves sécurisés.

Paris, le 15 décembre 2022